

CHURCH STORY

Dans un monde de plus en plus en évolution (et plus il bouge et plus il a tendance à bouger selon la 2e loi de la thermodynamique), les repères, les identités, les affiliations tendent à se brouiller, entraînant une dissolution des cultures particulières (y compris la religieuse). Celles-ci ne sont plus ni structurantes, ni rassurantes et de moins en moins capables de sauvegarder un sentiment d'appartenance. Il est donc de plus en plus difficile de se « situer » dans ce qui implique des règles communes, des valeurs partagées, des types de comportements. Notre éventail s'ouvre sur des possibilités illimitées, mais l'absence de repères pour guider le choix de chacun tempère vite l'ivresse de liberté.

L'Église n'y échappe pas ! Les questions mal posées et les décisions éludées seront de plus en plus difficiles à prendre plus tard, car le temps aggrave les difficultés, mais aussi parce que l'inaction, tout comme l'inertie, discrédite toute la structure. Moins elle agit aujourd'hui et moins elle aura les moyens humains et financiers d'agir demain. Ceux qui resteront ne seront pas des « protestants » (ou des frondeurs), mais ceux qui se contenteront de l'Église qu'on leur propose.

Contrairement à certains objets matériels, l'Évangile ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

CHRISTIAN DE MITTELWIHR

11

ECHANGES OCTOBRE 2001

DON OU COTISATION ?

La différence n'est pas anodine et elle peut expliquer la situation financière de l'Église. Si le don est l'« action de donner » ou la « chose donnée », c'est aussi « ce que l'on abandonne sans rien recevoir en retour ». Au contraire, la cotisation est une « collecte d'argent », une « somme à verser par... les paroissiens en vue de dépenses communes ». Quant à cotiser, c'est « contribuer, chacun pour sa part, en vue de réunir une certaine somme en vue d'une dépense commune », c'est aussi « verser une somme régulière à... sa paroisse ».

Ainsi se pose la question : faire un don ou payer une cotisation ? La réponse me paraît simple : je contribue à l'Église en payant ma cotisation (et pour ceux que le mot cotisation ofusquerait, remplacez-le par le synonyme « contribution »), mais cela ne m'empêche pas de faire un ou des dons. La cotisation serait une somme que les paroissiens définissent démocratiquement et votent lors de leur assemblée générale et que chacun s'engage à payer. Pourquoi pas un pourcentage des revenus déclarés... aux impôts ? La cotisation est aussi la somme dont le président du conseil presbytéral doit justifier la dépense en fonction du budget voté par l'assemblée générale et les paroissiens votent (ou non) le quitus.

En d'autres termes, la cotisation est un geste volontaire, une contribution marquant l'appartenance à la paroisse, un paiement qui implique obligatoirement une reconnaissance démocratique du paroissien non comme quelqu'un qui « abandonne sans rien recevoir en retour », mais au contraire comme un membre vrai de l'Église, ce pourquoi j'ai été baptisé et ce pourquoi j'ai demandé confirmation.

CHRISTIAN DE MITTELWIHR

ECHANGES NOVEMBRE 2001

12

A chacun son Dieu...
et son Satan !

Christian de MITTELWIHR

La religion sert souvent à justifier
des politiques de guerre.

A se demander si, à peine entré dans le troisième millénaire, le monothéisme ne s'est pas écroulé en même temps que les tours du World Trade Center. En effet, qui va encore croire que le Jéhovah des juifs qui méconnaissent les dix commandements avec loi du talion en Palestine puisse aussi être le Dieu des chrétiens qui ont mené et vont mener croisade contre les musulmans qui, eux-mêmes, prêchent la guerre sainte contre les chrétiens et les juifs ? Ne sera-t-il pas difficile à « Jéhovah-Dieu-Allah » de reconnaître les siens ? Malgré une mise en garde contre la simplification et le manichéisme, et aussi contre un amalgame entre islam, islamisme et terrorisme, les trois courants monothéistes prêchent le Bien contre le Mal, un des fondements de ces religions. Ces dernières s'en sont servi d'une façon ou d'une autre pour combattre au nom de Jéhovah, de Dieu ou d'Allah d'autres croyants en les satanisant. « Justice immuable » risque d'être le fruit d'une analyse simpliste opposant Occident et Orient, civilisation et barbarie, lumières et obscurantisme. Cela serait une analyse dangereuse, absurde et malhonnête, avec un total oubli des dix commandements. Un *God bless USA*, comme, au siècle dernier, le *Gott mit uns* (Dieu avec nous) ? La religion sert souvent de bonne cause et de ralliement aux politiques va-t-en-guerre mais, à y regarder d'un peu plus près, ce n'est pas la religion elle-même, mais l'histoire et la culture des peuples, imprégnées par des luttes parfois centenaires, comme en Irlande, dans l'ancienne Yougoslavie, l'ex-URSS, en Palestine, en Afrique, en Asie... L'affrontement social et économique traduit le fossé qui va

augmentant entre les différents pays et leurs cultures induites par leurs appartenances religieuses ancestrales. Que faire quand l'émotion et la radicalisation accrue des positions remplacent l'analyse et la réflexion ? Face aux graves déséquilibres économiques et sociaux, comment réellement apporter une « justice immuable », sinon en essayant de comprendre et d'interpréter l'actualité ? Faire un bilan et une remise en question de l'ordre mondial. En tout cas ne plus s'agenouiller devant le Veau mondialisé et l'Argent. Nul n'y échappera ■

RÉFORME N° 2949
18-24 OCTOBRE 2001